

Image not found or type unknown



Vice caché achat d'un cheval

Par **Banzai**, le **20/01/2012** à **18:20**

Bonjour,

J'ai acheté mon cheval en Septembre 2009 pour de la compétition à niveau amateur, en Mars 2011 il à fait une tendinite et après examen du vétérinaire, celui m'assure que mon cheval à déjà eu une tendinite, avant mon achat donc. Cela le rend inapte à la compétition à niveau amateur (sous peine de futures tendinites du tendons fragilisé). Quels sont mes recours sachant que je ne veux pas me séparer du cheval et suis-je toujours dans les délais ?

Cordialement.